

fois, et qu'il faudra trouver d'autres trucs l'année prochaine. D'abord, le gouvernement s'est procuré 2,6 milliards grâce aux retenues d'impôt, et cette année, il obtiendra 1,6 milliard en accélérant le versement de la taxe de vente. Où trouvera-t-il l'argent l'an prochain, je ne sais pas trop. Il vendra peut-être Air Canada, ce qui pourrait procurer de grosses rentrées d'argent au Trésor, car en vertu des méthodes comptables bizarres de ses génies de la finance, ces ventes passent pour des recettes et ainsi les états financiers sont impressionnants.

Le gouvernement peut bien continuer à vendre les biens de l'État, mais le moment viendra d'avaler la pillule.

● (1430)

Toutes ces taxes ont fait augmenter le coût de la vie, honorables sénateurs. Elles ont fait monter les prix et à cause d'elles, les entreprises canadiennes éprouvent plus de difficulté à être concurrentielles.

Si l'on examine le bilan pour 1984 à 1988, on constate que le gouvernement a augmenté les taxes et les impôts de 32,4 milliards de dollars en tout, ce qui représente une hausse de 46 p. 100 en quatre ans. Reste à venir le deuxième volet du miroir aux alouettes, le programme de la taxe de vente. Nous ne savons pas encore au juste s'il s'agira d'une taxe de vente établie avec la collaboration des provinces, ou si nous allons avoir une taxe sur la valeur ajoutée, mais je suppose que toutes les entreprises, des bureaux d'hôtesse jusqu'aux salons funéraires, devront payer une taxe au gouvernement.

Cela fait partie de l'illusion!

Le deuxième volet devrait être mis en place maintenant. Nous devrions savoir où nous en sommes dans toutes ces taxes indirectes que le gouvernement fait payer insidieusement aux Canadiens. Grâce aux très bons conseils de nos dirigeants politiques, nous ne serons toutefois pas fixés avant les prochaines élections. Le gouvernement a fortement diminué l'impôt sur le revenu à certains égards pour cette année, mais il récupérera ce manque à gagner dès que possible par le biais d'une taxe de vente draconienne qui entrera en vigueur avec le prochain budget, paraît-il.

Honorables sénateurs, à l'instar du parrain, le sénateur Flynn, je pense que le projet de loi devrait être renvoyé au comité permanent des banques et du commerce où l'on posera bien des questions, j'en suis sûr. Le projet de loi sera jugé comme une nouvelle ponction dans le portefeuille des Canadiens.

**Des voix:** Bravo!

**Le sénateur Perrault:** Ce budget a été préparé par Jesse James.

**Le sénateur Doody:** Non, son frère, Frank.

**L'honorable Efstathios William Barootes:** Le sénateur Buckwold accepterait-il une question d'un compatriote de la Saskatchewan? L'illusion dont il a parlé m'intéresse. Il a dit, si je ne me trompe, que «tous ces impôts ont fait monter le coût de la vie au Canada.» Pourrait-il m'expliquer pourquoi l'inflation reste à 4 p. 100 depuis quelques ans alors qu'elle atteignait auparavant 12 ou 13 p. 100?

**Le sénateur Buckwold:** La raison est assez simple. Je m'étonne qu'un natif de la Saskatchewan ait du mal à la saisir. Il faudra que j'en parle à notre ancien professeur de mathématiques, car nous avons fréquenté la même école secondaire il y

a de cela bien des lustres. Comme je le disais, la raison est assez simple. L'inflation s'élève en ce moment à 4 ou 5 p. 100, mais c'est entre 2 et 2,5 p. 100 qu'elle devrait se situer. Je veux dire que, sans les mesures que le gouvernement actuel a mises en place, notre taux d'inflation serait plus bas.

**Le sénateur Barootes:** Un taux d'inflation de 4 p. 100 n'est-il pas de loin préférable aux 12,5 p. 100 enregistrés en 1983?

**Le sénateur Buckwold:** Oui, et il est certain que l'ancien gouvernement, voyant qu'il s'agissait d'un phénomène mondial, a su mettre en place les contrôles qui ont permis de freiner l'inflation et de la ramener à un niveau supportable.

**Des voix:** Bravo!

**Le sénateur Buckwold:** Je crois que le Canada n'a rien à envier à personne sur le plan de la lutte contre l'inflation.

**Le sénateur Barootes:** Je remercie le sénateur Buckwold, «l'illusionniste», de son explication.

[Français]

**Son Honneur le Président pro tempore:** Honorables sénateurs, si le sénateur Flynn parle maintenant, son discours aura pour effet de terminer le débat sur la motion tendant à la deuxième lecture de ce projet de loi.

**L'honorable Jacques Flynn:** Honorables sénateurs, je remercie le sénateur Buckwold. Son intervention était fort à point. Tout est relatif en matière de fiscalité.

Je voudrais commenter deux choses. Tout d'abord, quant à la question du délai, ce n'est pas nouveau, les mesures fiscales entrent en vigueur le jour où le ministre des Finances les annonce et le processus parlementaire ou la durée de ce processus dépend beaucoup plus de l'opposition que du gouvernement en ces matières et il le sait fort bien. Quand il dit qu'il s'agit d'un précédent, je crois qu'il est un peu dans l'erreur.

Quant au problème de l'amélioration des finances, j'ai un peu l'impression, lorsque je regarde le gouvernement, ce n'est pas absolument consolant, c'est peut-être même désolant mais lorsque je regarde le gouvernement qui nous a précédés, je suis certain que l'on fait beaucoup mieux que lui.

Il est certain que le déficit a été amélioré. Il est certain qu'il y a eu des réajustements de l'impôt en faveur des moins bien nantis. Ces taxes n'affectent pas généralement de façon substantielle les personnes à faible revenu.

A tout événement, il y a toujours moyen de critiquer des mesures qui prévoient des augmentations de taxe. Je l'accepte volontiers. Pour la perspective recherchée par le sénateur Buckwold, je suis certain que le comité permanent des banques et du commerce, sous la direction du sénateur Sinclair s'efforcera de nous donner cette perspective incontestablement.

(La motion est adoptée et le projet de loi est lu pour la 2<sup>e</sup> fois.)

RENVOI AU COMITÉ

**Son Honneur le Président pro tempore:** Honorables sénateurs, quand lirons-nous ce projet de loi pour la troisième fois?

(Sur la motion du sénateur Flynn, le projet de loi est renvoyé au comité sénatorial permanent des banques et du commerce.)